

Faire entrer le financement par la propriété intellectuelle dans la pratique courante



© OMPI, 2025

⊕ ⓘ Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

La licence CC ne s'applique pas au contenu de la présente publication qui n'appartient pas à l'OMPI.

Couverture : Getty Images/Serg Myshkovsky

Référence OMPI n° RN2025-7FR
DOI : [10.34667/tind.58819](https://doi.org/10.34667/tind.58819)



Participez au
débat sur les
réseaux sociaux
#WIPOipFinance

Résumé

- Les entreprises ont besoin d'un accès au capital pour se développer et croître, mais bon nombre d'entre elles ont du mal à trouver des fonds. Ce déficit de financement limite leur succès et leur potentiel de prospérité économique.
- Faire entrer le financement par la propriété intellectuelle dans la pratique courante pourrait réduire ce déficit. Lorsqu'elles sont protégées par des droits de propriété intellectuelle, les créations et inventions des entreprises ont une valeur considérable. Ces actifs incorporels peuvent débloquer à la fois un mode de financement par emprunt ou par actions.
- Malgré ce potentiel, le financement par la propriété intellectuelle en est encore à ses balbutiements. Plusieurs obstacles entravent sa croissance. Surmonter ces obstacles nécessite les contributions de multiples secteurs et disciplines. Aucune entité ne peut les aborder seule.
- En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies chargée de mettre en place un système international de la propriété intellectuelle équilibré et efficace, l'OMPI rassemble des acteurs de toutes les disciplines afin de progresser sur ces questions.
- Le présent document décrit le potentiel du financement par la propriété intellectuelle, les défis posés par ce type de financement et les stratégies adoptées par différents pays pour les relever. Il expose également les initiatives prises par l'OMPI pour faire entrer le financement par la propriété intellectuelle dans la pratique courante.

Le potentiel du financement par la propriété intellectuelle

Les actifs incorporels sont le moteur de nos économies

Au cours des 25 dernières années, la valeur des actifs incorporels a été multipliée par 13 pour atteindre un niveau record de 80 000 milliards de dollars É.-U. en 2024¹. La répartition des actifs détenus par les entreprises reflète ce changement fondamental. Les actifs incorporels représentent plus de 90% de la valeur des entreprises selon l'indice S&P 500². À elle seule, la valeur des marques atteindra 13 000 milliards de dollars en 2024, soit une augmentation de plus de 20% en seulement quatre ans³. Depuis 2008, l'investissement total dans les actifs incorporels a toujours dépassé celui dans les actifs corporels⁴. Les marques, les dessins et modèles et la technologie, plutôt que les actifs physiques, déterminent la capacité de croissance d'une entreprise. Malgré leur influence et leur importance croissantes, les actifs de propriété intellectuelle restent largement invisibles dans le monde de la finance.

Cet aspect est particulièrement important pour les petites entreprises, dont la valeur réside essentiellement dans ce qu'elles inventent et créent. Ces petites et moyennes entreprises (PME) contribuent à plus de la moitié de l'emploi mondial et représentent 90% des entreprises du monde entier⁵. Que ce soit pour se développer, prospérer ou parfois survivre, ces entreprises ont besoin de capitaux.

Malgré leur potentiel, de nombreuses entreprises peinent à obtenir un financement traditionnel sans actifs physiques. Il est essentiel de combler ce déficit de financement pour les PME à forte intensité de capital incorporel. L'accès insuffisant aux ressources financières entrave leur capacité de s'imposer sur le marché et de prendre de l'ampleur. Sans financement, ces entreprises sont laissées pour compte, incapables de faire face à la concurrence⁶.

En conséquence, ces entreprises ne peuvent pas réaliser leur potentiel de développement économique durable et de prospérité. Il est essentiel de combler ce fossé pour favoriser l'innovation et garantir la dynamique du marché face à la concurrence.

“Depuis 2008, l'investissement total dans les actifs incorporels a toujours dépassé celui dans les actifs corporels.”

Le financement par la propriété intellectuelle offre une solution

Pour faire avancer nos économies, les entreprises ont besoin de capitaux. L'utilisation stratégique de la propriété intellectuelle comme source de financement pourrait réduire ce fossé et changer la donne pour les entreprises à forte intensité de propriété intellectuelle.

Leurs actifs incorporels⁷, en particulier ceux qui sont protégés par des droits de propriété intellectuelle, comme le droit d'auteur, les dessins et modèles industriels, les marques et les brevets, peuvent être utilisés pour obtenir des prêts et des investissements.

Cette approche gagne déjà du terrain sur le marché.

Un nombre croissant d'entreprises exploitent déjà leurs actifs de propriété intellectuelle pour obtenir les liquidités dont elles ont besoin pour croître et se développer. Le présent document décrit le potentiel inexploité du financement garanti par la propriété intellectuelle, et certains des obstacles à son adoption à grande échelle. Il présente une vision du progrès. Pour aller de l'avant, il faut travailler dans toutes les disciplines, de la finance aux affaires en passant par les pouvoirs publics.

En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies chargée de mettre en place un système international de la propriété intellectuelle équilibré et efficace, l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) occupe une position unique à cet égard.

Le plan d'action de l'OMPI vise à faire entrer le financement par la propriété intellectuelle dans la pratique courante. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de la volonté de l'OMPI d'aider les entreprises à tirer le meilleur parti des avantages de leur propriété intellectuelle et, plus largement, de soutenir la croissance économique.

“L'utilisation stratégique de la propriété intellectuelle comme source de financement pourrait changer la donne pour les entreprises à forte intensité de propriété intellectuelle.”

1 Qu'est-ce que le financement par la propriété intellectuelle?

Le financement par la propriété intellectuelle utilise la propriété intellectuelle et les actifs incorporels connexes pour obtenir des fonds pour la croissance de l'entreprise. Les entreprises peuvent donner ces actifs en garantie, transférer les droits sur les flux de trésorerie qu'ils génèrent ou les présenter comme des indicateurs de valeur pour étayer leurs décisions de financement. L'importance de la propriété intellectuelle et des actifs incorporels connexes varie d'une entreprise à l'autre – ils ne représentent qu'une petite partie de la valeur pour certaines entreprises, alors qu'ils en constituent la majorité pour d'autres.

Les entreprises sont généralement financées au moyen d'emprunts ou d'actions⁸. La propriété intellectuelle et les actifs incorporels jouent un rôle important dans ces deux types de financement.

Dans les premières phases d'une entreprise, le financement par actions est souvent la première option de financement. Les investisseurs acquièrent une participation et peuvent jouer un rôle actif, comme dans le cas du capital-risque. Avant d'engager des capitaux, les investisseurs peuvent évaluer les actifs de propriété intellectuelle dans le cadre d'un audit préalable afin de s'assurer qu'ils correspondent à la stratégie de l'entreprise, puisque ces actifs génèrent souvent une valeur importante.

Lorsqu'une entreprise se développe et devient rentable, le coût du financement par actions peut dépasser ses avantages. Les entreprises passent généralement au financement par emprunt grâce à des prêts bancaires ou des structures similaires, permettant aux fondateurs de conserver un plus grand contrôle tout en réduisant le coût moyen du capital. D'autres mécanismes, tels que le financement mezzanine, combinent des aspects du financement par emprunt et du financement par actions. Dans certains cas, les prêteurs peuvent évaluer la propriété intellectuelle et les actifs incorporels connexes pour évaluer la capacité de remboursement, dans d'autres cas, la propriété intellectuelle peut même servir de garantie en l'absence d'actifs physiques traditionnels.

Malgré son attrait, le financement par emprunt demeure difficile pour les entreprises à forte intensité d'actifs incorporels qui ne possèdent pas les actifs matériels que les prêteurs exigent généralement comme garantie.

Pour les prêteurs, la décision se résume à deux grandes considérations : le risque et le rendement. L'évaluation des garanties sous la forme d'actifs de propriété intellectuelle pose des difficultés à la plupart des prêteurs. De nombreux prêteurs et investisseurs ne disposent pas de méthodes claires d'évaluation et de valorisation des actifs incorporels, ce qui crée une incertitude dans les décisions de prêt et d'investissement concernant la propriété intellectuelle. Par conséquent, peu d'investisseurs et d'institutions spécialisées acceptent actuellement la propriété intellectuelle et les actifs incorporels connexes comme garantie de financement.

Cela étant, un nombre croissant d'entreprises utilisent le financement par la propriété intellectuelle et exploitent leur propriété intellectuelle et leurs actifs incorporels connexes pour obtenir les liquidités dont elles ont besoin pour croître et se développer.

Le graphique ci-après montre les différentes structures qu'utilisent les entreprises en vue d'un financement adossé à des actifs de propriété intellectuelle⁹.

Les possibilités de financement au moyen de la propriété intellectuelle

	Garantie directe	Titrisation	Cession-bail ¹⁰
Description	La propriété intellectuelle sert de garantie au prêt.	La propriété intellectuelle constitue un actif sous-jacent pour émettre des titres sur les marchés de capitaux. Dans le même temps, l'entreprise peut conclure un accord de licence.	La propriété intellectuelle est vendue en échange d'un financement immédiat. Dans le même temps, l'entreprise conclut un accord de licence pour conserver la capacité de commercialiser ou d'utiliser la propriété intellectuelle.
Rôle des actifs de propriété intellectuelle	Les actifs de propriété intellectuelle ou les flux de recettes (par exemple, générés par un accord de licence) servent de garantie pour le prêteur.	Les actifs de propriété intellectuelle ou les droits sur les recettes prévues (par exemple, les redevances) sont vendus à un organe ou une structure <i>ad hoc</i> ¹¹ .	Les actifs de propriété intellectuelle ou les droits sur les recettes prévues sont vendus à un investisseur spécialisé ou à un bailleur de fonds.
Avantages	Le prêteur peut saisir et monétiser la garantie et, avec les produits, recouvrer le capital (au moins partiellement) en cas de défaut de paiement. Cette sécurité supplémentaire devrait réduire les coûts d'emprunt.	Les établissements de crédit peuvent éliminer le risque lié à la détention d'actifs de propriété intellectuelle dans leur bilan, tandis que le propriétaire de la propriété intellectuelle peut obtenir des conditions de financement plus favorables. Cela tient au fait que les titres émis par la structure <i>ad hoc</i> sont, en théorie, séparés du risque de l'entreprise et peuvent donc obtenir des cotes plus favorables.	Le titulaire de droits de propriété intellectuelle peut accroître ses liquidités pour des opérations à court terme tout en conservant sa capacité de commercialiser ou d'utiliser la propriété intellectuelle.

“Les actifs incorporels gagnent en importance en tant qu'actifs financiers...”

Les actifs incorporels gagnent en importance en tant qu'actifs financiers, en particulier dans les contextes de financement par emprunt et par actions. Les investisseurs examinent minutieusement la propriété intellectuelle et les actifs incorporels lors de la vérification préalable, afin de s'assurer que ces actifs soutiennent la stratégie commerciale de l'entreprise et le plan de sortie de l'investisseur. De même, un nombre accru de prêteurs commencent à s'intéresser à la propriété intellectuelle et aux autres actifs incorporels.

- Pour de nombreuses entreprises, la mobilisation de capital par l'intermédiaire d'investisseurs providentiels, de sociétés de capital-risque et d'investisseurs en capitaux privés contribue au développement de manière positive.
- À un certain moment, les inconvénients liés à la participation au capital d'une entreprise peuvent dépasser les avantages.
- C'est à ce moment-là que les entreprises examinent le financement par emprunt, par exemple les prêts bancaires.
- Malgré son attrait, le financement par emprunt demeure difficile pour les entreprises à forte intensité d'actifs incorporels qui ne disposent pas d'actifs corporels susceptibles de servir de garantie.
- Le financement par la propriété intellectuelle est une solution permettant d'améliorer l'accès aux fonds, dans un contexte de financement par emprunt ou par actions.
- Aujourd'hui, la plupart des prêteurs et de nombreux investisseurs manquent d'expérience vis-à-vis de la propriété intellectuelle et des autres actifs incorporels.
- Cette dynamique évolue néanmoins, et le financement par la propriété intellectuelle gagne du terrain grâce à des initiatives publiques et commerciales.

2 Les défis posés par le financement adossé à la propriété intellectuelle

Le financement par la propriété intellectuelle en est encore à ses balbutiements. L'écosystème de ce type de financement est confronté à un certain nombre d'obstacles, qui rendent son développement difficile. Ces transactions nécessitent davantage d'efforts et de temps que les opérations de financement plus traditionnelles. Cela s'explique principalement par les facteurs suivants :



1. Il est difficile d'évaluer les actifs de propriété intellectuelle. Certains enjeux, concernant notamment la différence souvent notable entre valeur comptable et valeur du marché, une divulgation limitée qui restreint le volume d'informations facilement accessibles, et l'absence d'un cadre d'évaluation commun, font qu'il est difficile d'attribuer une valeur à ces actifs.



2. De nombreux prêteurs et investisseurs connaissent mal la propriété intellectuelle. La propriété intellectuelle et les actifs incorporels connexes sont complexes et difficiles à comprendre. L'identification des actifs incorporels pertinents, l'exercice d'une diligence raisonnable à leur égard et la mise en place de contrats pour établir des droits sur ces actifs, prennent du temps.



3. Les régulateurs n'encouragent pas l'utilisation de la propriété intellectuelle comme garantie. Cela renforce la vigilance des investisseurs quant à la valeur intrinsèque des actifs concernés.



4. Les coûts de transaction rendent le financement par la propriété intellectuelle moins attrayant. La complexité de l'évaluation, de la diligence requise et de l'effort administratif à consentir pour enregistrer les sûretés en résultant entraîne des coûts de transaction plus élevés.



5. La propriété intellectuelle peut être difficile à liquider. Les investisseurs doivent avoir la certitude qu'ils pourront recouvrer leur investissement. Ils évaluent la valeur de cession des actifs incorporels, afin de déterminer le montant pouvant être prêté ou investi. En l'absence d'un marché secondaire liquide pour la propriété intellectuelle et les actifs incorporels, le montant acquitté en cas de défaut de paiement est généralement nettement inférieur à la valeur estimée de ces actifs.

Les progrès technologiques permettent d'atténuer certaines des difficultés rencontrées par le financement adossé à la propriété intellectuelle. Ainsi, l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données peut faciliter l'évaluation, les prévisions et la liquidation sur les marchés de la propriété intellectuelle. Il s'agit notamment de faciliter l'accès aux métadonnées sur les inventions, les marques, les œuvres de création et les droits. De même, des données plus propres et plus précises sur l'utilisation et l'exploitation des actifs incorporels peuvent s'avérer utiles. Une plus grande transparence et une divulgation accrue, en particulier dans les rapports financiers, peuvent permettre de fournir des données plus détaillées et plus fiables sur les transactions relatives à la propriété intellectuelle. Ces informations plus précises peuvent aider les analystes et les investisseurs à mieux comprendre et évaluer le rôle joué par la propriété intellectuelle et les actifs incorporels connexes dans les décisions en matière de financement.

Dans la section suivante, nous examinerons plus en détail ces défis, et la manière dont ils compliquent le financement au moyen de la propriété intellectuelle.

Défi n° 1 : Il est difficile d'évaluer les actifs de propriété intellectuelle.

Il est essentiel de bien comprendre la valeur d'un actif pour l'utiliser afin d'obtenir des capitaux. Mais l'évaluation des actifs incorporels est complexe, et comporte certaines limites naturelles.

Les données relatives aux transactions de propriété intellectuelle sont généralement privées. Même dans le cas d'acquisitions importantes, la valeur précise attribuée à la propriété intellectuelle et aux actifs incorporels connexes reste confidentielle. Ce manque de données précises sur la valeur des actifs de propriété intellectuelle, même pour les entreprises bien établies, rend difficile tout exercice fiable de comparaison. Le caractère unique de la propriété intellectuelle et des actifs incorporels connexes signifie qu'il existe peu de transactions comparables. En conséquence, les méthodes d'évaluation fondées sur le marché qui fonctionnent bien pour les actifs corporels tels que l'immobilier ont une application plus limitée pour les actifs de propriété intellectuelle.

La propriété intellectuelle et les actifs incorporels connexes fonctionnent rarement de manière indépendante. Par exemple, les brevets génèrent une valeur maximale lorsqu'ils sont intégrés à une marque, à une expertise et à des données exclusives. Cette dépendance au sein de l'écosystème fait qu'il est difficile de déterminer la contribution précise d'une seule composante de la propriété intellectuelle sur la chaîne de valeur globale.

En outre, les innovations à un stade précoce nécessitent des méthodes d'évaluation spécialisées. La valeur de ces actifs dépend d'hypothèses prospectives sur les facteurs liés au marché, notamment la concurrence et la durée de vie des technologies. Si les entreprises peuvent avoir une vision claire du produit final de leur innovation, ces variables externes conduisent souvent les experts à des évaluations raisonnables mais très différentes.

De telles variations rendent d'autant plus critique la compréhension des hypothèses retenues par les évaluateurs. Toutefois, en l'absence d'un cadre d'évaluation cohérent, il demeure difficile de comparer les rapports établis par les différents experts.

Pour surmonter ces obstacles, les efforts s'intensifient pour renforcer la cohérence des méthodes, des hypothèses et des cadres d'évaluation. Ces initiatives visent à améliorer la fiabilité et à réduire les divergences dans les évaluations de la propriété intellectuelle. Les secteurs privé et public prennent des mesures dans le cadre de l'autorégulation professionnelle et de programmes publics, notamment au moyen des organismes d'évaluation centralisés, de la formation et de la certification.

Définition de normes d'évaluation des actifs incorporels

L'International Valuation Standards Council (IVSC) a publié des directives sur l'évaluation des actifs incorporels (IVS 210). Entre autres, la norme IVS 210 couvre les fondements de la valeur, les modes et méthodes d'évaluation, la méthode du marché, la méthode fondée sur le revenu, la méthode des coûts, les considérations particulières applicables aux actifs incorporels, les taux d'actualisation/de rendement des actifs incorporels, la vie économique des actifs incorporels et les avantages de l'amortissement fiscal. La norme IVS 210 est une référence pour les professionnels chargés d'évaluer les actifs incorporels¹².

Pour en savoir plus sur la norme IVS 210, vous pouvez examiner la note d'orientation de la Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS) concernant l'évaluation des droits de propriété intellectuelle, publiée en mars 2020. Cette note d'orientation précise les aspects particuliers des différents sous-groupes d'actifs de propriété intellectuelle, y compris la propriété intellectuelle relative aux marques, la propriété intellectuelle relative à la technologie, la propriété intellectuelle dans le domaine artistique et la propriété intellectuelle dans le domaine des données¹³.

Pour les marques, la norme ISO 10668:2010 définit un cadre d'évaluation complet, englobant les objectifs, les bases de l'évaluation et diverses approches et méthodes. Elle

souligne l'importance d'obtenir des données de qualité et de formuler des hypothèses bien fondées. En outre, la norme décrit les procédures nécessaires pour rendre compte des résultats de ces évaluations¹⁴.

La communauté des professionnels de l'évaluation ayant une expérience de la propriété intellectuelle est relativement restreinte et concentrée dans quelques zones géographiques. Même lorsque la profession existe, les connaissances doivent être associées à d'autres domaines pour obtenir une image complète de la contribution d'un actif. Par exemple, l'évaluation des droits de propriété intellectuelle protégeant un procédé de fabrication sophistiqué nécessite une compréhension des droits juridiques, de la technologie concernée et du marché. Des programmes de formation voient le jour pour aider les professionnels de l'évaluation à acquérir des compétences relatives aux actifs incorporels.

Programmes d'appui aux compétences professionnelles en matière d'évaluation

Compte tenu du rôle central que joue l'évaluation dans le financement garanti par des actifs incorporels, certains pays se sont employés à créer des communautés d'évaluation et à améliorer leurs compétences.

À Singapour, le programme Chartered Valuer and Appraiser (CVA), proposé depuis 2016, a été conçu pour renforcer les capacités d'évaluation. Il s'agit, pour l'Asie, de la première certification en matière d'évaluation qui aide les spécialistes à aligner leurs pratiques sur les normes d'évaluation internationales¹⁵. Le programme comprend trois niveaux et six modules, couvrant l'évaluation des entités et des actifs, l'analyse du secteur et le développement de l'entreprise. Le quatrième module, intitulé "Évaluation des entreprises aux fins de l'établissement de rapports financiers", couvre l'évaluation des actifs incorporels, y compris le cadre conceptuel, le processus d'évaluation selon diverses méthodes et les connaissances pratiques et méthodes utilisées.

En Jamaïque, l'Office jamaïcain de la propriété intellectuelle s'est efforcé de renforcer les capacités en matière d'évaluation de la propriété intellectuelle dans le pays. Plusieurs ateliers ont été organisés en 2021 avec des PME et des praticiens, suivis de la première promotion d'évaluateurs de la propriété intellectuelle, qui ont été formés aux méthodes avancées d'évaluation de la propriété intellectuelle par des consultants expérimentés du Royaume-Uni. Des banquiers, des spécialistes des affaires et des finances, ainsi que des représentants de la Banque de Jamaïque ont participé au cours¹⁶. Ce mélange stratégique de participants est encadré et soutenu par l'Office jamaïcain de la propriété intellectuelle pour créer la première Association d'évaluation de la propriété intellectuelle de la Jamaïque.

Défi n° 2 : De nombreux prêteurs et investisseurs connaissent mal la propriété intellectuelle

Aujourd'hui, le nombre d'investisseurs et d'institutions spécialisées qui acceptent la propriété intellectuelle et les actifs incorporels connexes comme garanties de financement est encore très limité. Compte tenu des subtilités juridiques et des difficultés pratiques que posent la compréhension, les prévisions et la détermination du potentiel de création de liquidités, le financement par la propriété intellectuelle se situe souvent en dehors des compétences et de la zone de confort des organismes de prêt. Les institutions financières adoptent une attitude prudente lorsqu'il s'agit d'accorder un financement à une classe d'actifs dont elles n'ont qu'une expérience et une connaissance limitées. Souvent, les décideurs considèrent les actifs incorporels comme risqués, simplement en raison d'un manque de visibilité et d'expertise interne.

Parmi les organismes de prêt, la faible reconnaissance de la propriété intellectuelle en tant que garantie découle de considérations liées aux transactions, des politiques prudentes régissant les institutions financières et de l'expérience limitée concernant cette catégorie d'actifs. Cette hésitation est aggravée par la sous-représentation de ces actifs dans les rapports financiers. En l'absence d'informations détaillées dans les états financiers que les prêteurs utilisent pour évaluer la solvabilité, ceux-ci ne peuvent pas facilement évaluer les risques et le potentiel de ces actifs. En conséquence, de nombreux prêteurs restent réticents à intégrer pleinement la propriété intellectuelle et les actifs incorporels connexes dans leurs modèles de financement.

“Le financement par la propriété intellectuelle se situe souvent en dehors des compétences et de la zone de confort des organismes de prêt.”

La sous-estimation systématique de la valeur de la propriété intellectuelle crée un angle mort pour les investisseurs et les bailleurs de fonds. Cette situation désavantage gravement de nombreuses jeunes entreprises dans leur recherche de financement, simplement parce que la propriété intellectuelle et les actifs incorporels connexes constituent leurs principaux actifs.

Les organismes de normalisation répondent activement aux appels à la réforme dans ce domaine.

Mise à jour des normes comptables relatives aux actifs incorporels : examen de la norme 38 de l'IASB

L'International Accounting Standards Board (IASB) est un organisme indépendant qui élabore et approuve les Normes internationales d'information financière. Il a fait des progrès considérables en matière de traitement des actifs incorporels. Dans son dernier programme de travail, l'IASB a lancé un projet de recherche visant à réviser la norme 38, à savoir la norme régissant la comptabilisation et la divulgation des actifs incorporels. L'initiative vise à résoudre des problèmes de longue date liés à la manière dont les entreprises présentent ces actifs dans leurs états financiers¹⁷.

“La sous-estimation systématique de la valeur de la propriété intellectuelle crée un angle mort pour les investisseurs.”

Accroître la transparence des actifs de propriété intellectuelle

Les efforts déployés à Singapour et au Japon montrent de quelle manière l'amélioration de la transparence en matière de propriété intellectuelle, grâce à des dispositifs de divulgation volontaire et à certaines pratiques d'évaluation, peut améliorer la compréhension de la propriété intellectuelle et des actifs incorporels connexes et profiter à l'ensemble de l'écosystème de financement. À Singapour, la stratégie de propriété intellectuelle à l'horizon 2030 (SIPS 2030) vise à faire du pays une plaque tournante mondiale pour les actifs incorporels et les services de propriété intellectuelle¹⁸. Parmi les principales initiatives, on retiendra l'Intangible Disclosure Framework (IDF), l'un des premiers dispositifs volontaires conçus pour fournir des informations cohérentes et fiables sur les actifs incorporels des entreprises. Ce dispositif permet aux prêteurs et aux investisseurs de mieux comprendre la valeur de ces actifs et d'évaluer en connaissance de cause leurs perspectives financières. Les entreprises tirent également parti de cet outil pour communiquer la valeur de leur propriété intellectuelle aux parties prenantes. Le programme IDEAS (Intangible Disclosure Evaluation and Audit Scheme), introduit en 2020, offre un soutien financier aux entreprises cotées à la Bourse de Singapour (SGX) et à celles qui se préparent à l'être, en les aidant à recenser leurs principaux actifs de propriété intellectuelle, à évaluer leur rôle de moteur de croissance de l'entreprise, à déterminer des stratégies de divulgation appropriées et à communiquer leur valeur sur le marché des capitaux¹⁹.

La stratégie du Japon met l'accent sur la sensibilisation et le dialogue avec les parties prenantes, et encourage les entreprises à intégrer la propriété intellectuelle dans leur gouvernance et leur financement, afin de renforcer la confiance des prêteurs dans la valeur de la propriété intellectuelle. Le Corporate Governance Code (2021) exige des entreprises cotées sur le marché principal qu'elles divulguent leurs investissements dans la propriété intellectuelle dans le cadre de leurs stratégies de gestion, afin d'aligner les rapports concernant les actifs incorporels sur les objectifs de l'entreprise²⁰. En 2022, les rapports d'évaluation de la propriété intellectuelle des entreprises établis par l'Office des brevets du Japon ont facilité la prise de meilleures

décisions de crédit et permis d'accorder 154 prêts pour un montant total de 7,83 milliards de yens japonais²¹. En outre, des initiatives éducatives destinées aux organismes de prêt régionaux permettent de se familiariser avec le financement par la propriété intellectuelle, en améliorant la compréhension des pratiques d'évaluation et des stratégies d'atténuation des risques.

L'OMPI collabore avec des institutions financières pour créer des programmes pilotes permettant aux organismes de prêt d'acquérir une expérience pratique de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle et de prêts garantis par la propriété intellectuelle. Ces initiatives permettent de dresser un bilan, de comprendre les risques perçus et de fournir des informations précieuses aux organismes de prêt, qui souhaitent perfectionner leur approche concernant le recours à la propriété intellectuelle en tant que garantie.

Défi n° 3 : Les régulateurs n'encouragent pas l'utilisation de la propriété intellectuelle comme garantie

Les régulateurs sont chargés de maintenir la stabilité du système financier. Ils exigent de la part des banques qu'elles détiennent une certaine quantité de fonds propres pour couvrir leurs risques. Ces réserves font office de coussin de protection et permettent de garantir que les banques possèdent une marge suffisante pour résister aux chocs des marchés. Les normes régissant le cadre réglementaire sur les fonds propres pour le système bancaire s'appuient sur les réglementations internationales, telles que les accords de Bâle III. Le montant de fonds propres exigé par les régulateurs dépend des risques perçus associés aux prêts accordés et aux garanties sous-jacentes.

Les recommandations en matière de fonds propres selon les accords de Bâle III :

Les accords de Bâle III établissent un ensemble de recommandations en matière de réglementation bancaire, publié par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Ils offrent un cadre énonçant les normes internationales sur le ratio d'adéquation des fonds propres, les tests de résistance et les exigences en matière de liquidité. Ces normes visent à renforcer les dispositions régissant les fonds propres par l'augmentation du montant minimal de fonds propres exigé, la détention d'actifs liquides de haute qualité et la diminution du niveau d'endettement des banques.

Les normes de Bâle III définissent également les critères d'utilisation des actifs corporels et financiers servant de garanties au prêt. Les prêts assurés par certaines formes de garanties signifient habituellement que les prêteurs auront moins de fonds propres à détenir, car ces types de prêts sont perçus comme moins risqués. Cependant, les régulateurs bancaires n'assouplissent pas les exigences en matière de fonds propres dans le cadre du financement adossé à des actifs incorporels.

Si cela n'empêche pas les banques d'octroyer des financements garantis par des actifs incorporels, les exigences définies dans la réglementation sur les fonds propres n'en demeurent pas moins élevées. En règle générale, les prêts adossés à la propriété intellectuelle sont évalués à des taux semblables à ceux des prêts en blanc, rendant ce modèle de financement peu attractif pour les emprunteurs. On pourrait toutefois considérer que certains profils de risque associés au financement par la propriété intellectuelle sont suffisamment bas pour justifier une approche plus nuancée de la réglementation à cet égard.

Au Royaume-Uni, des recherches menées en 2018 par la British Business Bank (BBB) et l'Office de la propriété intellectuelle du Royaume-Uni ont révélé que les entreprises disposant d'une propriété intellectuelle enregistrée présentent une probabilité plus faible de faillite et subissent des pertes réduites en cas de faillite²³. Cette constatation a encouragé d'importants organismes de prêt, dont HSBC et NatWest, à s'engager activement dans le financement par la propriété intellectuelle, témoignant d'une reconnaissance croissante de la propriété intellectuelle en tant que catégorie d'actifs de valeur.

Depuis 2022, les fonds Growth Lending de HSBC UK proposent des prêts d'un montant maximal de 15 millions de livres sterling aux entreprises à forte croissance, en intégrant les actifs de propriété intellectuelle dans l'évaluation globale de la transaction²⁴. La forte demande suscitée par ce mécanisme a conduit à son expansion de 250 millions de livres sterling à 350 millions de livres sterling en 2023, avec 10 transactions réalisées dans des secteurs tels que la cybersécurité et la technologie personnelle²⁵. De même, NatWest a lancé en janvier 2024 son initiative de prêts garantis par la propriété intellectuelle, ciblant les petites et moyennes entreprises (PME)²⁶. Le programme permet d'emprunter entre 250 000 et 10 millions de livres sterling en utilisant la propriété intellectuelle comme garantie à part entière. Au cours de sa première année d'existence, NatWest a soutenu des entreprises en expansion en leur accordant un financement de 10,4 millions de livres sterling dans le cadre de 11 opérations²⁷.

Une révision de la réglementation bancaire pourrait permettre aux prêteurs de réduire le niveau de fonds propres exigé dans le cadre d'un financement tiré de la propriété intellectuelle et des actifs incorporels. Même si de tels changements en matière de réglementation bancaire nécessitent d'être coordonnés à l'échelle mondiale, ils méritent que l'on s'y attarde.

“Une révision de la réglementation bancaire pourrait permettre aux prêteurs de réduire le niveau de fonds propres exigé dans le cadre d'un financement tiré de la propriété intellectuelle.”

En parallèle, ces contraintes peuvent aussi permettre à d'autres types de bailleurs de fonds de favoriser le financement par la propriété intellectuelle. Les prêteurs tels que les fonds de dette représentent une alternative susceptible de combler cette lacune, car leur marge de manœuvre est supérieure à celle des banques. Les assureurs, soumis à un cadre réglementaire différent, pourraient accroître la viabilité financière en intégrant des solutions d'assurance qui modifient le profil de risque économique des produits financés par la propriété intellectuelle.

Défi n° 4 : Les coûts de transaction rendent le financement par la propriété intellectuelle moins attrayant

Si le financement par la propriété intellectuelle est en plein essor, il en est toutefois encore à ses balbutiements. Le montant et le volume des transactions sont faibles par rapport à d'autres types de financement. La complexité associée à l'évaluation et à l'examen approfondi rend ces opérations plus coûteuses et plus longues que les autres transactions. Des conditions peu claires ainsi que la nécessité de recourir à des processus sur mesure viennent s'ajouter aux coûts de transaction.

En conséquence, les coûts de transaction restent élevés par rapport à la valeur apportée par l'opération. Le caractère inédit du financement par la propriété intellectuelle explique que trop peu de transactions sont réalisées pour augmenter le niveau d'expérience dans ce domaine, et en faire ainsi baisser les coûts.

Pour les investisseurs, dont le modèle d'affaires s'appuie sur les économies d'échelles réalisées avec des produits normalisés, ce type de transaction est rédhibitoire.

Les coûts liés à l'évaluation et à d'autres exigences administratives peuvent dissuader les entreprises qui souhaitent utiliser leurs actifs de propriété intellectuelle à des fins de financement. Ces dépenses sont engagées en grande partie au début du processus, avant la décision d'octroi du financement, ce qui augmente le risque de coûts irrécupérables et réduit ainsi l'attractivité du modèle de financement garanti par des actifs de propriété intellectuelle.

Les décideurs de plusieurs pays ont lancé des projets qui visent à réduire les coûts de transaction. Certains d'entre eux ciblent le processus d'évaluation, sous la forme de subventions à l'évaluation des actifs de propriété intellectuelle pour les emprunteurs ou les bailleurs de fonds. Les taux d'intérêt subventionnés et les avantages fiscaux font aussi partie des solutions proposées. Si ces initiatives ont permis de réduire les coûts de transaction et d'éviter un dysfonctionnement du marché, le coût induit par le financement adossé à des actifs de propriété intellectuelle reste trop élevé pour que ce modèle de financement soit considéré comme viable pour de nombreuses entreprises. Pour atténuer encore ce phénomène, il est essentiel de poursuivre les efforts visant à simplifier les procédures et à renforcer l'expertise, afin de rendre le financement par la propriété intellectuelle plus accessible et durable sur le long terme.

Efforts déployés pour réduire les coûts de transaction

Des politiques innovantes visant à réduire les coûts de transaction du financement par la propriété intellectuelle façonnent les meilleures pratiques mondiales. En Corée, l'Office coréen de la propriété intellectuelle subventionne les évaluations effectuées par des institutions externes, ce qui permet aux titulaires de brevets d'y avoir accès à un prix abordable. L'Association coréenne pour la promotion des inventions (KIPA) a lancé SMART, un outil automatisé d'évaluation de la propriété intellectuelle en ligne, qui permet d'évaluer les brevets en temps réel et de manière rentable.

En outre, l'Institut coréen de promotion de la propriété intellectuelle (KIPRO), un organisme public affilié à l'Office coréen de la propriété intellectuelle, propose des services complets de propriété intellectuelle, notamment des services de recherche, d'analyse, d'évaluation et de conseil, en faveur de l'écosystème de la propriété intellectuelle. De même, le programme britannique d'audit de la propriété intellectuelle (IP Audit Scheme), qui relève désormais d'IP Advance, propose aux PME des audits subventionnés de la propriété intellectuelle, améliorant ainsi l'accès au financement, et 23% des entreprises ayant fait l'objet d'un audit ont obtenu un investissement en capital²⁸. En Türkiye, TÜRKSMİD intègre des services d'évaluation et de conseil, favorisant ainsi les investissements adossés à la propriété intellectuelle²⁹. Ces initiatives montrent de quelle manière des interventions stratégiques peuvent améliorer l'efficacité des écosystèmes de financement par la propriété intellectuelle.

Défi n° 5 : Les actifs de propriété intellectuelle peuvent être difficiles à liquider sans marchés secondaires transparents

Il existe peu de précédents d'échecs d'opérations de financement par la propriété intellectuelle. Si la concession sous licence de la propriété intellectuelle s'est développée, elle reste largement une initiative privée, ce qui ne permet guère aux investisseurs d'en évaluer les risques. Même lorsque ces transactions deviennent publiques, seul un nombre limité de renseignements est mis à disposition.

Il est donc difficile d'évaluer les actifs qui sous-tendent une transaction financière et de déterminer les mesures à prendre dans le cadre de la cession des actifs en cas de défaut de paiement. La question de la cession des actifs intéresse particulièrement les bailleurs de fonds, susceptibles de détenir des actifs qu'ils ne parviennent pas à monétiser facilement. Pour une grande partie des organismes de prêt, ce risque est un obstacle à l'utilisation du financement par la propriété intellectuelle. Les préoccupations exprimées dans le cadre de la réglementation visant à éviter l'incapacité de recouvrer la valeur des actifs incorporels mis en garantie ont conduit à définir des exigences élevées en matière d'adéquation des fonds propres, de manière

à compenser l'incertitude perçue associée à ce type d'investissement, ainsi qu'il est expliqué dans le défi n° 3.

Des efforts doivent être consentis pour combler ces lacunes.

Les assureurs spécialisés, les banques de développement et les initiatives publiques apportent des solutions qui permettent de modifier la répartition des risques, en particulier pour les organismes de prêt. L'assurance de protection de la garantie répond aux besoins des banques qui, dans le pire des scénarios, peuvent se retrouver avec des actifs non liquides. Les assureurs garantissent le recouvrement d'une partie de la valeur de nantissement, réduisant les risques de perte pour la banque. Surtout, les assureurs sont en mesure de proposer ces garanties, car ils sont soumis à une réglementation différente de celle appliquée au système bancaire, ce qui leur permet d'envisager de tels risques selon une approche plus économique.

Fournir une protection contre les risques de baisse

Des mesures innovantes visant à fournir aux prêteurs une protection contre les pertes dans le cadre des transactions adossées à la propriété intellectuelle permettent de lever les principaux obstacles dans ce domaine. En Corée, les initiatives publiques jouent un rôle central. La Banque de développement de Corée (KDB) et la Banque industrielle de Corée offrent des garanties pour réduire les risques liés aux prêts garantis par la propriété intellectuelle, tandis qu'un fonds de recouvrement de la propriété intellectuelle de 60 millions de dollars É.-U., établi en partenariat avec l'Office coréen de la propriété intellectuelle, soutient les solutions de sauvetage pour les entreprises en défaut de paiement³⁰. Ces mécanismes ont permis aux prêts garantis par la propriété intellectuelle de dépasser les 3 000 milliards de wons sud-coréens (2,2 milliards de dollars É.-U.) en 2022, attirant des organismes de prêt tels que Woori, Shinhan et KEB Hana.

Le système de financement par la propriété intellectuelle de Singapour (Intellectual Property Financing Scheme), lancé en 2014, représente une autre étape importante. Administrée par l'IPOS, cette initiative a permis de tester des prêts garantis par la propriété intellectuelle, le gouvernement partageant 80% du risque de perte sur les prêts afin d'encourager la participation des prêteurs³¹. Initialement limité aux brevets, le système a été étendu en 2016 aux marques et au droit d'auteur, favorisant ainsi un financement plus large de la propriété intellectuelle.

Les innovations du secteur privé renforcent encore la confiance des prêteurs. Aon Intellectual Property Solutions propose une assurance de protection de la garantie, réduisant le risque pour les prêteurs grâce à la vérification et au contrôle continu de l'évaluation. La plateforme d'Aon, pilotée par l'IA, évalue les actifs de propriété intellectuelle en temps réel, facilitant plus d'un milliard de dollars É.-U. de transactions adossées à la propriété intellectuelle en permettant aux assureurs de garantir les risques de défaut de paiement. Ces efforts démontrent la manière dont des instruments stratégiques peuvent atténuer le risque encouru par les prêteurs et favoriser la croissance du financement par la propriété intellectuelle³².

Des entités des secteurs privé et public mènent actuellement des expériences destinées à promouvoir le recours au financement garanti par la propriété intellectuelle. Mais le marché ne compte pas suffisamment de bailleurs de fonds pour faire fonctionner ce modèle de financement. Les banques de développement ont donc un rôle central à jouer dans l'évolution de ce marché.

Dans le domaine du financement tiré de la propriété intellectuelle, deux éléments distinguent les banques de développement des autres acteurs du marché : la tolérance au risque et la capacité d'effectuer des opérations plus modestes.

S'agissant des risques, certaines banques de développement³³ sont en mesure de réaliser des transactions plus risquées par rapport à des organismes de prêt traditionnels, notamment les banques commerciales. Les banques de développement ont donc la possibilité d'intervenir et de satisfaire les demandes de financement que les banques conventionnelles ont refusées.

Les banques de développement ont déjà joué un rôle central dans l'évolution du financement par la propriété intellectuelle.

En République de Corée, la Banque de développement de Corée (KDB) et la Banque industrielle de Corée (IBK) ont ouvert la voie avant que les organismes de prêt n'entrent sur le marché.

Au Canada, la Banque de développement du Canada (BDC) a adopté une approche similaire en créant un fonds d'investissement direct de 160 millions de dollars canadiens pour le financement par la propriété intellectuelle. Ce fonds était disponible pour des investissements sous la forme de capital ou d'emprunts, avec des montants compris entre trois et 10 millions de dollars canadiens³⁴. Au-delà du financement direct, des institutions comme la Banque interaméricaine de développement (IDB), le Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni (FCDO), la Banque de développement des Caraïbes (CDB) et le Gouvernement du Canada améliorent l'écosystème en renforçant les capacités d'évaluation de la propriété intellectuelle et en apportant un soutien global combinant financement en fonds propres et services d'incubation³⁵.

La monétisation de la garantie en cas de défaut de paiement est également appuyée par des initiatives des secteurs public et privé. Des banques d'affaires spécialisées ont mis en place des plateformes d'enchères pour les ventes d'actifs de propriété intellectuelle, tandis que des courtiers améliorent les liquidités en mettant en relation acheteurs et vendeurs. En outre, des marchés pour les transactions de propriété intellectuelle, créés par des entités publiques et privées, offrent des plateformes pour échanger des actifs de propriété intellectuelle. Ces plateformes ont néanmoins eu du mal à s'imposer, souvent en raison de la dynamique particulière des transactions de propriété intellectuelle.

Au-delà de ces efforts, des gestionnaires d'actifs spécialisés sont apparus comme des acteurs clés, tirant parti de leur expertise pour acquérir, gérer et monétiser efficacement les actifs de propriété intellectuelle en difficulté. Dans le même temps, les marchés de la propriété intellectuelle continuent d'évoluer, avec des outils et des mécanismes améliorés visant à résoudre les problèmes d'évaluation et de transparence qui entravent depuis toujours leur succès.

Ensemble, ces mesures prises par les secteurs public et privé transforment progressivement le paysage du financement par la propriété intellectuelle, ouvrant la voie à une hausse des liquidités, à une meilleure gestion des risques et à une confiance accrue dans les transactions garanties par la propriété intellectuelle.

3 Relever les défis et promouvoir le financement garanti par la propriété intellectuelle pour répondre aux besoins du marché

Les gouvernements, les entreprises privées et les banques de développement s'efforcent tous de développer le financement par la propriété intellectuelle, comme le montrent nos études de cas. Chaque écosystème a besoin d'une approche adaptée, avec des solutions allant des initiatives publiques aux innovations du secteur privé, en passant par les programmes des banques de développement. Pour un examen détaillé des efforts déployés dans chaque pays, voir la série de l'OMPI intitulée "Débloquer le financement adossé à des titres de propriété intellectuelle : perspectives nationales"³⁶.

Les réponses mises en place au niveau national varient fortement et résultent souvent de l'association de différentes mesures visant à encourager le financement adossé à des actifs de propriété intellectuelle. Les principales réponses sont les suivantes :

Réponses nationales visant à encourager le financement garanti par des actifs de propriété intellectuelle



Le financement par actions

- Financement direct par actions au moyen d'investissements garantis par l'État ou de fonds de capital-risque.
- Structures de fonds alternatives mises en place par les banques de développement en vue de répondre aux besoins de ce type de financement.



Le financement par emprunt

- Prêts sécurisés par le gouvernement au moyen de taux d'intérêt subventionnés de manière directe ou de programmes de garantie.
- Prêts en faveur de la commercialisation de la propriété intellectuelle par le secteur semi-public au moyen des banques de développement.
- Programmes de prêts d'amorçage-investissement ou de financement soutenus par l'État pour répondre aux demandes de financement par emprunt.



Évaluation

- Programmes visant à renforcer les capacités en matière d'évaluation.
- Programmes visant à subventionner l'évaluation.
- Création d'organismes d'évaluation.



La monétisation de la garantie en cas de défaut de paiement

- Mise en place de fonds de recouvrement/redressement des actifs de propriété intellectuelle dévalorisés.
- Offre de services par des organismes de crédit.
- Assurance sur les actifs mis en gage proposée par les assureurs.



Sensibilisation et formation

- Activités générales de sensibilisation et de formation au financement adossé à des titres de propriété intellectuelle.
- Approches ciblées visant à encourager les crédits bancaires par des activités de sensibilisation destinées aux organismes de prêt.

Si certains États préfèrent recourir à l'une ou l'autre formes de financement, par exemple le financement par emprunt d'une part, et le financement par actions d'autre part, leurs approches ont toutes en commun la promotion d'activités de sensibilisation et de formation au financement adossé à des titres de propriété intellectuelle. Le tableau ci-après regroupe les éléments fondamentaux de ces approches et les défis qu'ils relèvent.

Les éléments fondamentaux des solutions adoptées en matière de financement garanti par des actifs de propriété intellectuelle

Évaluation	Coûts de transaction	Méconnaissance	Liquidité
Assistance en matière d'évaluation		Prêts d'amorçage-investissement / Fonds d'actions	Fonds de redressement
Mise en place d'organismes d'évaluation		Sensibilisation au financement par la propriété intellectuelle	Systèmes de garantie des crédits pour les prêts adossés à des titres de propriété intellectuelle
Certification professionnelle	Services de propriété intellectuelle subventionnés	Soutien des processus décisionnels en matière de crédit	Assurance des actifs mis en gage
Plateformes d'évaluation	Taux d'intérêt subventionnés et frais de garantie	Programmes de renforcement des capacités à l'intention des prêteurs	Marché de la propriété intellectuelle

La Chine s'est imposée comme le plus grand marché mondial pour le financement adossé à des titres de propriété intellectuelle, avec un écosystème complet de garanties de crédit, de subventions directes et de mécanismes de renforcement de la confiance soutenant le financement de la dette. Depuis les années 1990, le Gouvernement chinois pilote divers modèles de financement par la propriété intellectuelle, qui ont évolué vers des systèmes à grande échelle aidant les PME à accéder au capital en utilisant les brevets et les marques comme garanties.

En 2023, le financement par nantissement des brevets et des marques a atteint 854 milliards de yuans (118 milliards de dollars É.-U.), soit une augmentation de 75,4%, en faveur de 37 000 entreprises. Des banques commerciales comme la Bank of China et la China Construction Bank proposent des produits de prêt simplifiés garantis par la propriété intellectuelle. Dans le même temps, le gouvernement a mis en œuvre des politiques de réduction des risques, y compris des plateformes d'évaluation et des mesures réglementaires qui encouragent les prêts adossés à des actifs de propriété intellectuelle.

La Chine a également mis en place la titrisation adossée à la propriété intellectuelle (119 produits ayant généré 26,8 milliards de yuans en 2023) et des fonds d'exploitation spécialisés dans la propriété intellectuelle. Les assureurs apportent un appui supplémentaire, couvrant des actifs de propriété intellectuelle d'une valeur de plus de 130 milliards de yuans.

Cette approche intégrée combinant les politiques publiques, l'innovation du secteur privé et les mécanismes de gestion des risques offre un bon exemple de la manière dont le financement par la propriété intellectuelle peut être efficacement intégré dans la stratégie économique nationale.

4 L'OMPI s'emploie à faire entrer le financement par la propriété intellectuelle dans la pratique courante

L'intégration d'un financement adossé à des titres de propriété intellectuelle pose un certain nombre de défis qu'aucune entité ne peut résoudre seule.

Les entités du secteur privé comme du secteur public prennent des initiatives pour améliorer la situation actuelle.

Néanmoins, le marché ne compte pas encore suffisamment d'acteurs pour combler les lacunes dans ce domaine. Si le modèle de financement garanti par la propriété intellectuelle en est encore à ses balbutiements, l'intervention des États sera probablement nécessaire pour intégrer définitivement cette forme de financement sur le marché. Et pour en favoriser la viabilité, ces interventions doivent insuffler l'élan nécessaire et stimuler la participation du secteur privé sur le long terme.

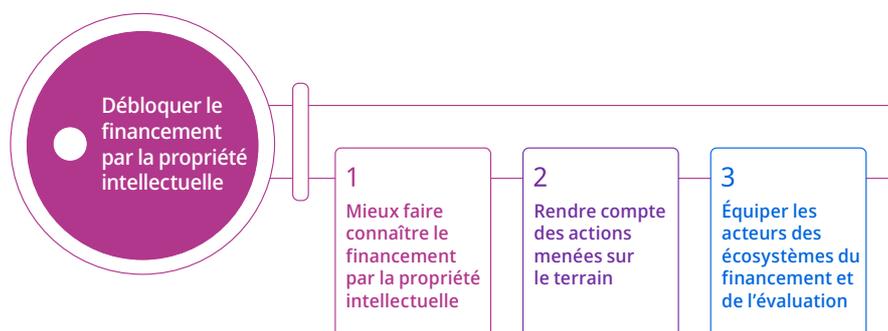
Trouver des solutions aux défis que pose le financement adossé à des titres de propriété intellectuelle nécessite une approche qui rassemble le secteur public et le secteur privé. Les spécialistes des domaines des affaires, de la finance, de la propriété intellectuelle et des politiques publiques doivent collaborer pour passer d'un écosystème d'innovation axé sur les politiques à un écosystème qui répond aux besoins du marché.

“Trouver des solutions aux défis que pose le financement adossé à des titres de propriété intellectuelle nécessite une approche qui rassemble le secteur public et le secteur privé.”

Selon le Plan stratégique à moyen terme de l'OMPI pour 2022-2026, le plus grand défi de l'Organisation est d'accroître le nombre et la diversité des personnes tirant profit de la propriété intellectuelle. Compte tenu de ce potentiel inexploité, l'OMPI adopte une approche axée sur l'action pour faire en sorte que l'évaluation des actifs incorporels et le financement adossé à ces actifs soient au cœur des activités menées par l'Organisation dans le cadre des efforts plus larges visant à garantir que les actifs incorporels contribuent à renforcer les activités des entrepreneurs et des entreprises au niveau mondial.

Pour susciter le progrès, l'Organisation met en place une communauté de parties prenantes issues de divers secteurs, notamment les institutions financières, les assureurs, les professionnels de la propriété intellectuelle et le monde des affaires, afin de faire entrer le financement par la propriété intellectuelle dans la pratique courante.

Pour que le financement par la propriété intellectuelle devienne une réalité, il faut tenir compte de considérations politiques, pratiques et techniques. Le Plan d'action de l'OMPI pour le financement par la propriété intellectuelle agit en ce sens et aborde les défis auxquels le financement par la propriété intellectuelle est confronté à travers les trois volets décrits ci-dessous.



Premier volet : mieux faire connaître le financement par la propriété intellectuelle

L'OMPI organise une série de débats de haut niveau sur le financement adossé à des titres de propriété intellectuelle, afin de sensibiliser la communauté mondiale au potentiel que revêt ce type de financement. Ces débats rassembleront les membres des hautes directions dans les domaines de la finance, des affaires et de la propriété intellectuelle des secteurs public et privé.

En 2022, le dialogue inaugural de haut niveau a réuni pour la première fois des hauts responsables d'institutions financières, d'organisations internationales et du monde des affaires, afin de révéler le potentiel du financement par la propriété intellectuelle et d'expliquer pourquoi il s'agit d'un impératif pour notre réussite économique commune³⁸. Deux autres débats sur le financement par la propriété intellectuelle ont été organisés, l'un portant sur l'évaluation et l'autre sur l'amélioration de la transparence et de la divulgation³⁹. L'OMPI s'est engagée à continuer d'organiser des événements similaires et de devenir une interface centrale pour l'échange d'idées entre des parties prenantes diversifiées dans de multiples secteurs et disciplines.

Pour accompagner ces débats et leur donner davantage d'ampleur, l'OMPI met en place des groupes consultatifs de spécialistes chargés de faciliter un débat ouvert sur les défis à venir. Ces groupes effectuent des recherches approfondies sur les obstacles techniques au financement par la propriété intellectuelle. Les principaux domaines d'intérêt sont la méthodologie d'évaluation, les règles comptables et l'engagement des prêteurs. Ces échanges visent à favoriser le dialogue informel, plutôt que les discussions en cercle fermé, afin que les parties prenantes puissent envisager de manière ouverte et honnête les obstacles rencontrés et élaborer des solutions pratiques.

Le premier groupe consultatif de spécialistes sur la valorisation des actifs incorporels, convoqué en octobre 2023, a réuni 11 experts ayant une connaissance directe de la valorisation de la propriété intellectuelle et du financement par la propriété intellectuelle ou un intérêt institutionnel à cet égard, pour examiner la question de la valorisation⁴⁰. Il est essentiel de comprendre la valeur des actifs incorporels pour pouvoir les utiliser à des fins de financement, car de nombreux investisseurs manquent de confiance et ne se fient pas aux processus de valorisation existants pour prendre leurs décisions.

En outre, l'OMPI participe à des plateformes favorisant les échanges dans le domaine du financement, afin de faire mieux connaître le potentiel du financement garanti par la propriété intellectuelle et les défis qui accompagnent ce modèle de financement.

Deuxième volet : rendre compte des actions menées sur le terrain

L'OMPI élabore des données quantifiables sur le financement adossé à des titres de propriété intellectuelle afin de favoriser leur adoption à plus grande échelle. Actuellement, les décideurs politiques et les investisseurs examinent le financement par la propriété intellectuelle sous divers angles, sans qu'aucun des deux groupes n'ait une compréhension complète des pratiques mondiales et de leur efficacité. Pour combler ce manque d'informations, l'OMPI rassemble les données qui rendent compte des initiatives menées par les entités publiques et commerciales afin de favoriser ou de promouvoir le financement par la propriété intellectuelle.

Depuis deux ans, l'OMPI élabore des rapports par pays intitulés "Perspectives nationales sur les financements adossés à des titres de propriété intellectuelle". Chacun de ces rapports propose une vision détaillée des dispositifs existants, et met en lumière les réussites, les défis et les prochaines étapes potentielles pour faire progresser le financement par la propriété intellectuelle. Ils documentent les diverses mesures prises, allant des subventions aux programmes de garantie et de formation.

En plus de compléter la base de données, ces rapports incitent les pays à s'engager dans ce domaine. Les rapports de 12 pays ont été publiés et d'autres le seront bientôt. Une analyse comparative des tendances mondiales et des pratiques recommandées est également prévue.

Le portefeuille de recherche de l'OMPI dans ce domaine comprend des études sur les transactions commerciales et les pratiques sectorielles, telles qu'une étude sur le nantissement de la propriété intellectuelle dans le financement des films⁴¹. Des travaux supplémentaires sont en cours pour étudier le financement par la propriété intellectuelle dans l'industrie musicale. L'OMPI mène également des recherches sur les pratiques internationales en matière de divulgation des actifs incorporels dans les rapports financiers, avec un accent sur la propriété intellectuelle. Ces publications fourniront aux parties prenantes des conseils pratiques pour une meilleure intégration des actifs de propriété intellectuelle dans les systèmes financiers.

Troisième volet : équiper les acteurs des écosystèmes du financement et de l'évaluation

Enfin, les participants de l'écosystème du financement par la propriété intellectuelle ont besoin d'être soutenus pour se développer.

L'OMPI élabore des outils destinés à combler le fossé de communication entre les titulaires de droits de propriété intellectuelle et les investisseurs, en aidant les innovateurs et les créateurs à mettre en valeur le potentiel de leur propriété intellectuelle tout en permettant aux prêteurs de mieux évaluer ces actifs. Ces ressources pratiques transforment la manière dont la propriété intellectuelle et les actifs incorporels soutiennent l'investissement grâce à des initiatives telles que la série de guides pratiques sur le financement par la propriété intellectuelle et les projets pilotes dans ce domaine.

La série de guides pratiques sur le financement par la propriété intellectuelle facilite les transactions entre emprunteurs et prêteurs grâce à des orientations concrètes, notamment des modèles, des exemples et des listes de contrôle. Le premier guide, Garantir des prêts avec vos actifs de propriété intellectuelle, aide les entreprises à identifier les actifs de propriété intellectuelle susceptibles d'être utilisés comme garanties, à se préparer aux discussions avec les prêteurs et à comprendre le processus de prêt. Les prochains guides traiteront des processus d'évaluation et du point de vue des investisseurs.

Dans le cadre des projets pilotes de financement par la propriété intellectuelle, l'OMPI s'associe à des institutions financières pour promouvoir le financement par la propriété intellectuelle dans des conditions réelles. Le programme aide les institutions à comprendre la valeur de la propriété intellectuelle en tant que classe d'actifs grâce à une expérience pratique. Les institutions financières définissent les emprunteurs potentiels, tandis que l'OMPI apporte le soutien d'experts pour l'évaluation et la valorisation de la propriété intellectuelle.

Ces projets de collaboration combleront le fossé entre la théorie et la pratique, en donnant aux prêteurs les outils et la confiance nécessaires pour intégrer les considérations relatives à la

propriété intellectuelle dans leur processus décisionnel. En présentant des cas de réussite, les projets pilotes contribuent à mettre en place des pratiques de marché durables et à encourager une adoption plus large du financement par la propriété intellectuelle.

L'OMPI tente également de répondre aux difficultés liées à la valorisation au moyen de programmes de formation spécialisés. Le projet de l'ASEAN sur la valorisation de la propriété intellectuelle, lancé en 2023, vise à harmoniser les pratiques de 10 États membres. À la suite d'une enquête menée auprès de 400 professionnels, l'OMPI a mis au point une boîte à outils normalisée comprenant des procédures et des lignes directrices en matière d'établissement de rapports, qui est actuellement mise en œuvre dans le cadre d'ateliers ciblés, créant ainsi un modèle adaptable à d'autres régions.

Notes

- 1 OMPI. La valeur des actifs incorporels des entreprises au niveau mondial remonte à un niveau record de 80 000 milliards de dollars É.-U. en 2024. Le 28 février 2025 Disponible à l'adresse www.wipo.int/fr/web/global-innovation-index/w/blogs/2025/the-value-of-intangible-assets-of-corporations [consulté le 17 avril 2025].
- 2 Ocean Tomo (2021). Intangible Asset Market Value Study Disponible à l'adresse ocean_tomo.com/intangible-asset-market-value-study [consulté le 22 mai 2025]
- 3 OMPI. La valeur mondiale des marques atteint 13 000 milliards de dollars É.-U. : les États-Unis d'Amérique en tête avec près de la moitié du marché. 30 septembre 2024. Disponible à l'adresse www.wipo.int/fr/web/global-innovation-index/w/blogs/2024/global-brand-value. [consulté le 21 mai 2025]
- 4 OMPI (2024). Données essentielles sur l'investissement incorporel dans le monde. Disponible à l'adresse www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo-pub-rn2024-32-en-world-intangible-investment-highlights.pdf [consulté le 18 avril 2025].
- 5 Groupe de la Banque mondiale Financement des petites et moyennes entreprises (PME). Disponible à l'adresse www.worldbank.org/en/topic/smefinance [consulté le 9 mai 2025].
- 6 Voir les enquêtes menées auprès des entreprises (Enterprise Surveys) du Groupe de la Banque mondiale. Disponibles à l'adresse www.enterprisesurveys.org/en/enterprisesurveys
- 7 Cela comprend les droits de propriété intellectuelle enregistrés et non enregistrés et les droits qui en découlent, tels que les revenus tirés de licences, à l'exception du fonds de commerce.
- 8 Les entreprises peuvent aussi trouver des fonds au moyen de l'autofinancement progressif, du financement participatif et des aides du gouvernement. Cependant, les actifs incorporels jouent un rôle moins important dans ces formes de financement.
- 9 OCDE (2015). Enquiries Into Intellectual Property's Economic Impact, p. 463 et suivantes.
- 10 Dans certains cas, une transaction de cession-bail transfère le droit au flux de trésorerie de l'actif, plutôt que la propriété de l'actif à proprement parler.
- 11 On entend par organe ou structure *ad hoc* une entité juridique distincte possédant son propre actif et passif. En règle générale, ce type de structure est créé dans un but précis, c'est-à-dire que l'objectif de l'entité se limite à l'achat et au financement d'actifs ou de projets particuliers. Les banques ont souvent recours à ces structures pour séparer les risques financiers de leurs autres opérations. De fait, ces entités possèdent la particularité de ne pas pouvoir faire faillite, puisqu'elles survivraient en cas de faillite de la banque.
- 12 International Valuation Standard Council (2020). Normes d'évaluation internationales, en particulier l'IVS 210, pp. 63-79.
- 13 RICS (2020). "Valuation of intellectual property rights".
- 14 ISO (2010). ISO 10668:2010 Évaluation d'une marque – Exigences pour l'évaluation monétaire d'une marque. Disponible à l'adresse <https://www.iso.org/fr/standard/46032.html> [consulté le 15 avril 2025].
- 15 ACRA. Programme de certification. Disponible à l'adresse www.acra.gov.sg/accountancy/professionaldevelopment/chartered-valuer-and-appraiser-programme/certification-programme [consulté le 22 avril 2025]
- 16 OMPI (2023). Perspectives nationales : l'exemple de la Jamaïque. Série "Débloquer des financements adossés à des titres de propriété intellectuelle". Disponible à l'adresse <https://www.wipo.int/publications/fr/details.jsp?id=4700> [consulté le 22 avril 2025].

- 17 Normes internationales d'information financière. Actifs incorporels. Disponible à l'adresse www.ifrs.org/projects/work-plan/intangible-assets/ [consulté le 16 avril 2025].
- 18 IPOS. Singapore IP Strategy (SIPS) 2030 (Stratégie de Singapour en matière de propriété intellectuelle à l'horizon 2030). Disponible à l'adresse www.ipos.gov.sg/global-ip-hub/singapore-ip-strategy-2030 [consulté le 16 avril 2025].
- 19 IPOS. Intangibles Disclosure Framework. Disponible à l'adresse www.ipos.gov.sg/manage-ip/intangibles-disclosure-framework [consulté le 16 avril 2025].
- 20 Japan's Corporate Code (2021). Disponible à l'adresse www.jpx.co.jp/english/news/1020/20210611-01.html [consulté le 21 mai 2025].
- 21 OMPI (2025). Perspectives nationales : l'exemple du Japon Série "Débloquer des financements adossés à des titres de propriété intellectuelle". Disponible à l'adresse <https://www.wipo.int/publications/fr/details.jsp?id=4786> [consulté le 21 mai 2025].
- 22 OMPI (2023). Perspectives nationales : l'exemple du Royaume-Uni. Disponible à l'adresse <https://www.wipo.int/publications/fr/details.jsp?id=4705> [consulté le 22 avril 2025].
- 23 British Business Bank et Office de la propriété intellectuelle du Royaume-Uni, Using IP to Access Growth Funding (2018). Disponible à l'adresse www.british-business-bank.co.uk/wp-content/uploads/2018/10/502-IPReport_singles.pdf [consulté le 17 avril 2025].
- 24 HSBC UK launches next level lending for next level tech businesses (HSBC UK launches next level lending for next level tech businesses). 22 juillet 2022. Disponible à l'adresse www.about.hsbc.co.uk/news-and-media/hsbc-uk-launches-next-level-lending-for-nextlevel-tech-businesses [consulté le 17 avril 2025]
- 25 OMPI (2023). Débloquer le financement adossé à des titres de propriété intellectuelle – Perspectives nationales – L'exemple du Royaume-Uni. Disponible à l'adresse <https://www.wipo.int/publications/fr/details.jsp?id=4705> [consulté le 22 avril 2025].
- 26 NatWest launches Intellectual Property-based lending to fuel high growth businesses (NatWest lance des prêts adossés à la propriété intellectuelle pour financer les entreprises à forte croissance). 12 janvier 2024. Disponible à l'adresse : www.natwestgroup.com/news-and-insights/news-room/press-releases/enterprise/2024/jan/natwest-launches-intellectual-property-based-lendingto-fuel-hig.html [consulté le 17 avril 2025]
- 27 Inngot. 2024 review: NatWest IP-backed loans hit the ground running with high growth companies (Les prêts de NatWest garantis par la propriété intellectuelle ont fait leurs preuves auprès des entreprises à forte croissance). 13 janvier 2025. Disponible à l'adresse : inngot.com/news-views/2024-review-natwest-ipbacked-loans-hit-the-ground-running-with-high-growth-companies [consulté le 17 avril 2025]
- 28 OMPI (2023). Débloquer le financement adossé à des titres de propriété intellectuelle – Perspectives nationales – L'exemple du Royaume-Uni. Disponible à l'adresse <https://www.wipo.int/publications/fr/details.jsp?id=4705> [consulté le 22 avril 2025].
- 29 OMPI (2024). Débloquer le financement adossé à des titres de propriété intellectuelle – Perspectives nationales – L'exemple de la Türkiye. Disponible à l'adresse www.wipo.int/publications/fr/details.jsp?id=4721 [consulté le 22 avril 2025].
- 30 OCDE (2022). Secured lending for SMEs : Making effective use of registries and intangibles, p. 51 et suivantes.
- 31 OMPI (2023). Débloquer le financement adossé à des titres de propriété intellectuelle : Perspectives nationales – L'exemple de Singapour. Disponible à l'adresse <http://www.wipo.int/publications/fr/details.jsp?id=4703> [consulté le 22 avril 2025].
- 32 Aon. Aon Advantage Fund Launches New Investment Vehicle To Help Unlock Intellectual Property-Backed Lending (Aon Advantage Fund lance un nouvel instrument de placement pour aider à débloquer les prêts garantis par la propriété intellectuelle). 1^{er} mars 2023. Disponible à l'adresse : aon.mediaroom.com/2023-03-01-Aon-Advantage-Funds-Launches-New-Investment-Vehicle-to-Help-Unlock-Intellectual-Property-Backed-Lending [consulté le 22 avril 2025]
- 33 Habituellement, la Banque mondiale et les banques de développement régionales octroient des prêts aux gouvernements. C'est le cas de la plupart des banques de développement nationales.
- 34 Magazine de l'OMPI, L'avenir s'annonce plus radieux encore pour le financement adossé à des actifs de propriété intellectuelle, 18 juillet 2023. Disponible à l'adresse www.wipo.int/web/wipo-magazine/articles/the-future-looks-brighter-for-ip-backedfinancing-56344 [consulté le 22 avril 2025]
- 35 Jamaica Observer. Over 300 trained in intro to IP valuation (Plus de 300 personnes ont été formées à l'évaluation de la propriété intellectuelle). 29 décembre 2021. Disponible à

- l'adresse www.jamaicaobserver.com/2021/12/29/over-300-trained-in-intro-to-ip-valuation/ [consulté le 22 avril 2025]
- 36 OMPI. Débloquer le financement adossé à des titres de propriété intellectuelle : perspectives nationales. Disponible à l'adresse www.wipo.int/publications/en/series/index.jsp?id=241 [consulté le 22 avril 2025].
 - 37 OMPI (2024). Débloquer le financement adossé à des titres de propriété intellectuelle – Perspectives nationales : l'exemple de la Chine. Disponible à l'adresse www.wipo.int/publications/fr/series/index.jsp?id=4709 [consulté le 22 avril 2025].
 - 38 OMPI. Dialogue inaugural de haut niveau sur le déblocage des financements garantis par des actifs incorporels, 3 novembre 2022. Disponible à l'adresse www.wipo.int/sme/fr/news/2022/news_0018.html [consulté le 17 avril 2025].
 - 39 Dialogue de l'OMPI sur le financement par la propriété intellectuelle : de nouveaux horizons pour le financement par la propriété intellectuelle et la valorisation de la propriété intellectuelle, 28 décembre 2023, disponible à l'adresse www.wipo.int/ip-financing/en/news/2023/news_0003.html [consulté le 17 avril 2025] et Récapitulatif du Dialogue de l'OMPI sur le financement par la propriété intellectuelle 2025 : la valeur des actifs incorporels, 16 mai 2025, disponible à l'adresse www.wipo.int/en/web/ip-financing/w/news/2025/recap-value-ofintangible-assets [consulté le 21 mai 2025]
 - 40 OMPI (2023). 2023 – Groupe consultatif d'experts sur la valorisation des actifs incorporels. Disponible à l'adresse www.wipo.int/sme/en/events/expert-consultative-group-on-valuation.html [consulté le 17 avril 2025]
 - 41 OMPI (2023). IP assets and film finance – a primer on standard practices in the U.S., Economic Research Working Paper No. 74/2023. Disponible à l'adresse : wipo-pub-econstat-wp-74-en-ip-assets-and-film-finance-a-primer-on-standard-practices-in-the-u-s.pdf [consulté le 17 avril 2025]

